Port du harnais, travail et évacuation en espace confiné

OBJECTIFS

- Analyser les risques de chute de hauteur selon le lieu d'intervention
- Intégrer la règlementation en vigueur
- Identifier, utiliser et contrôler ses EPI (harnais, systèmes et liaisons antichute) en fonction de la situation de travail, pour accéder, se déplacer et travailler en hauteur
- Adopter une posture de vigilance vis-à-vis de soi et de ses partenaires
- Comprendre les fondamentaux du travail en hauteur (situations de travail et facteurs de chute, tirant d'air, Energie potentielle, force de choc)
- Se sécuriser dans des situations simples, sur sites aménagé de dispositif contre les chutes de hauteur ou non
- Identifier les risques spécifiques liés aux interventions en espace confiné et définir les moyens de prévention adaptés
- Utiliser le matériel de détection, de ventilation, et d'évacuation

PUBLIC

- Toute personne amenée à intervenir en espaces confinés.

GROUPE

- 6 personnes

TARIF

- 2190 €HT (hors frais de déplacement)

DURÉE

- 2 jours (14h)

SUPPORT PEDAGOGIQUE

- Supports numériques
- Textes réglementaires et normatifs
- EPI contre les chutes de hauteur

ÉVALUATION

- Théorie : par questionnaire (note > 60%).
- Pratique : validation des aptitudes lors d'exercices pratiques de mise en situation.

DOCUMENTS POST FORMATION

- Clé USB avec support
- Visa d'Aptitude
- Attestation de fin de formation

PRÉREQUIS

- Être reconnu médicalement apte au travail en hauteur et en espaces confinés, être et en bonne condition physique, ne pas avoir d'appréhension du vide.
- Avoir à sa disposition des EPI adaptés au travail et à l'environnement (prêt possible).
- Maitriser la langue française pour une bonne compréhension.

DELAI D'ACCES

- Dates à convenir, proposition sous 48 heures après demande.

THÉORIE

Sensibilisation :
Qu'est-ce qu'une chute ? Les risques du travail en hauteur et leurs facteurs aggravants (statistiques des accidents).
Qu'est-ce qu'un espace confiné ? (Définition d'un espace confiné, les secteurs d'activité concernés).

Réglementation :
Les principes généraux de prévention, le Décret 2008-244 (articles spécifiques), les différentes Recommandations, les droits, devoirs et responsabilités employeur / employés concernant le travail en hauteur.
Les moyens de prévention adaptés aux interventions en espace confiné (la démarche de prévention, les procédures - plan de prévention, consignation, ... -, mise en sécurité des opérateurs avant ouverture de l'espace confiné -balisage, barrière, ancrage...).
Le rôle de chaque intervenant (avant, pendant et après l'intervention) : le Chef d'équipe, l'Intervenant, le Surveillant.

Analyse des risques spécifiques du travail en hauteur et en espaces confinés :
Présentation détaillée des éléments fondamentaux (force de choc et facteurs de chute ; tirant d'air et effet pendulaire) et des situations de travail (situation de retenue et situation d'arrêt des chutes).
Les risques liés au travail en espaces confinés : Asphyxie, Intoxication, Incendie, Explosion, Biologique, Electrique, Acoustique, Psychologique.

La protection collective contre les chutes de hauteur :
Définition de la protection collective, présentation des différents équipements, différenciation avec la protection individuelle.

La protection individuelle contre les chutes de hauteur et en espaces confinés :
Définition de la protection individuelle, présentation du harnais, des différentes liaisons et systèmes antichute et de leurs limites d'utilisation en fonction des situations de travail.
Présentation des EPI liés aux interventions en espaces confinés (détecteurs 4 gaz, autosauveteurs, etc.).
(le Port des ARI n'est pas traité, il donne lieu à une autre formation).

Les dispositifs d'ancrage :
Présentation des différents types d'ancrage (EN 795) fixes et temporaires et de leurs conditions d'utilisation (tripode, potences, sangles d'ancrage, treuils...).

Principe d'évacuation d'une personne en cas de malaise.
Protéger - Examiner - Faire alerter- Secourir
Dégagement par le haut/par le bas, les équipements d'évacuation (corde + descendeur, évacuateurs, treuils, etc.).

Port du harnais, travail et évacuation en espaces confinés (suite)

PRATIQUE

L'objectif est de maîtriser l'utilisation des EPI adaptés afin d'accéder, se déplacer et travailler en espaces confinés en sécurité :

Harnais :
- Contrôle et ajustement du harnais à sa morphologie.
- Essais en suspension sur l'élément d'accrochage dorsal et/ou sternal *(pour comprendre l'intérêt du bon réglage du harnais et déterminer quel est le plus adapté selon la situation de travail).*

Liaisons antichute :
- Choix, contrôle et utilisation de la liaison antichute adaptée.
- Identification des risques induits par son utilisation.

Ancrages provisoires et/ou fixes :
- Choix, contrôle visuel et utilisation du dispositif d'ancrage identifié et/ou mise en place d'un ancrage provisoire selon le lieu de travail et les précautions à prendre.

Utilisation des EPI adaptés liés aux interventions en espaces confinés (tripode, potences, ancrages provisoires, détecteur de gaz, outils de communication) : exercices pratiques de mise en situation réelle de travail en fonction des problématiques spécifiques au site (par exemple : intervention en puits, regards, grosses canalisations, égouts, vide sanitaires, fosses en tout genre, citernes, silos, réservoirs, cuves, réacteurs de l'industrie chimique ou nucléaire...).

Evacuation d'une personne en espaces confinés :
Simulation d'incidents ou d'accidents en cours d'intervention – quelle procédure adopter ? Quel matériel utiliser ? Dégagement par le haut/le bas.

POSITIONNEMENT

- Un test de positionnement permettant l'identification du niveau des apprenants est disponible sur notre site Internet.

Le programme ci-dessus est personnalisable en fonction des lieux/cas d'intervention et du métier des apprenants pour être conforme au FD S71-521.
Ce document préconise un Maintien et Actualisation des Compétences tous les 3 ans.

RENDEZ-VOUS SUR
NOTRE SITE
www.gamesystem.com